

**À DIJON,
350 000 HEURES
pour l'insertion
professionnelle**

CONFÉRENCE DE PRESSE

MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

SALLE DES TOMBEAUX - MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON

L'insertion professionnelle au cœur des actions de Dijon métropole

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE D'ACHAT EXEMPLAIRE DEPUIS 2004, LA MÉTROPOLE DIJONNAISE A IMPULSÉ SUR SON TERRITOIRE LA RÉALISATION DE MARCHÉS INCLUANT DES CLAUSES D'INSERTION.

LE 7 NOVEMBRE 2003, FRANÇOIS REBSAMEN, PRÉSIDENT DE DIJON MÉTROPOLE ET CREATIV' SIGNAIENT LA CHARTE D'ENGAGEMENT INSERTION-EMPLOI. CETTE CONVENTION DEVIENT ALORS LE CIMENT D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE POUR LIER INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET HUMAIN POUR UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE ET UNE ÉCONOMIE DURABLE.

DEPUIS, LES CLAUSES D'INSERTION PERMETTENT À CELLES ET CEUX QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE À SE REMETTRE EN SELLE EN PARTICIPANT AUX GRANDES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE. LA COMMANDE PUBLIQUE JOUE ALORS UN RÔLE DE LEVIER SUR L'EMPLOI LOCAL ET CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES. LES PARTENAIRES SIGNATAIRES S'ENGAGENT À RÉSERVER AU MOINS 10 % DES HEURES RÉALISÉES DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS AUX PERSONNES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER AU MARCHÉ DU TRAVAIL.

LA CONSTRUCTION DU ZÉNITH ET DE LA PISCINE OLYMPIQUE, LA RÉALISATION DU TRAMWAY ET DE LA TRIBUNE EST DU STADE GASTON GÉRARD, LA MÉTAMORPHOSE DE LA PISCINE DU CARROUSEL ET

DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON, SONT AUTANT D'OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES AYANT PERMIS À DE NOMBREUX DEMANDEURS D'EMPLOI D'OBTENIR UN TRAVAIL. CES CHANTIERS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX POURVOYEURS D'HEURES D'INSERTION AU COURS DE CES 15 DERNIÈRES ANNÉES ET DEPUIS 2004, CE SONT EN MOYENNE 350 SALARIÉS QUI ONT TRAVAILLÉ CHAQUE ANNÉE GRÂCE AUX CLAUSES D'INSERTION. EN 2017, 352 845 HEURES D'INSERTION ONT ÉTÉ RÉALISÉES, UN RECORD.

CES CLAUSES SOCIALES SE SONT AUJOURD'HUI SYSTÉMATISÉES, GRÂCE AU TRAVAIL MENÉ PAR CREATIV', LE CLUSTER EMPLOI-COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE DIJONNAISE. CELUI-CI ACCOMPAGNE LES STRUCTURES SOUHAITANT METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF SOLIDAIRE.

LES OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT, LA SEMAAD ET LA SPLAAD ONT GÉNÉRALISÉ L'INSTAURATION DES CLAUSES D'INSERTION. PLUSIEURS ENTREPRISES APPLIQUENT DÉSORMAIS CE SYSTÈME DANS LES MARCHÉS PUBLICS AUXQUELLES ELLES SOUMISSIONNENT, DONT SNCF RÉSEAU ET SNCF MOBILITÉS. DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION EN FAVORISANT L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE, SNCF RÉSEAU ET SNCF MOBILITÉS ONT SIGNÉ IL Y A UN AN AVEC DIJON MÉTROPOLE ET CREATIV', UNE CONVENTION DE PARTENARIAT À LA FOIS UTILE POUR LES ENTREPRISES ET LES PUBLICS EN INSERTION.

SNCF s'investit pour l'insertion professionnelle

LES DIRECTIONS DES ACHATS SONT ENGAGÉES DANS LE GRAND DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ AUX CÔTÉS DES 3 EPICS SNCF. CETTE ÉCOMOBILITÉ QUI SE DÉFINIT COMME UNE MOBILITÉ RESPECTUEUSE DES CRITÈRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ORGANISE AUTOUR DE 3 AXES :

- **PROPOSER AUX CLIENTS SNCF DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ MOINS ÉMETTRICES EN CO2**
- **PRODUIRE UN SERVICE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT**
- **FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

LES ACHATS REPRÉSENTANT UNE PART SIGNIFICATIVE DES DÉPENSES SNCF, IL EST FONDAMENTAL QUE L'ENSEMBLE DES PROCESSUS DES ACHATS, INTERNES ET EXTERNES, AMONTS ET AVALS, CONTRIBUENT À LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE POLITIQUE. POUR CE FAIRE, LES DIRECTIONS DES ACHATS AVEC LES PRESCRIPTEURS INTERNES ONT MIS EN PLACE DES ÉQUIPES POUR PORTER LA POLITIQUE ACHATS RSE.

DANS CETTE OPTIQUE, SNCF RÉSEAU POURSUIT L'AMBITION DE PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, EN FAVORISANT L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DANS SES MARCHÉS.

L'ENTREPRISE A DÉCIDÉ DEPUIS FIN 2017 DE SYSTÉMATISER LA CLAUSE D'INSERTION DANS SES CONTRACTUALISATIONS AVEC UN TAUX DE CLAUSE DE 7 %. AU SEIN DE LA DIRECTION DES ACHATS SNCF RÉSEAU, LES CLAUSES D'INSERTION ONT FAIT L'OBJET D'UN PROJET D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE.

EN 2017 ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS, LE GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE A RÉALISÉ 365 000 HEURES D'INSERTION DONT 227 000 HEURES POUR SNCF RÉSEAU.

SNCF en Bourgogne-Franche-Comté représente (2017)

1,1 M€ D'ACHATS SOLIDAIRES AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DONT :

- 0,2 M€ D'ACHATS AUPRÈS DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ
- 0,7 M€ (24 000 HEURES) D'INSERTION INDIRECTE
- 0,1 M€ CHANTIERS D'INSERTION

SNCF RÉSEAU en Bourgogne-Franche-Comté représente (2017)

• TRAVAUX OUVRAGES D'ART - OUVRAGES EN TERRE

424 000 € D'ACHATS SOLIDAIRES

14 000 HEURES AUPRÈS DE L'INSERTION INDIRECTE

• TRAVAUX DE VOIES

284 000 € D'ACHATS SOLIDAIRES

8 000 HEURES AUPRÈS DE L'INSERTION INDIRECTE

• TRAVAUX DE SIGNALISATION

98 000 € D'ACHATS SOLIDAIRES

2 000 HEURES AUPRÈS DE L'INSERTION INDIRECTE

SNCF au niveau national (2017)

44 M€ D'ACHATS SOLIDAIRES DONT :

- 16 M€ AUPRÈS DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ
- 28 M€ AUPRÈS DU SECTEUR DE L'INSERTION DIRECTE ET INDIRECTE

3 AXES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL

- AXE 1 : L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ACHATS DIRECTS AUPRÈS DES STRUCTURES D'INSERTION)
- AXE 2 : LES CHANTIERS D'INSERTION
- AXE 3 : CLAUSES D'INSERTION DANS SES MARCHÉS

DEPUIS 2012, SNCF EST LABELLISÉE RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE PRATIQUES DURABLES ET ÉQUILIBRÉES AVEC SES 23 000 FOURNISSEURS.

SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA CÔTE-D'OR, SNCF RÉSEAU A RÉALISÉ 4 500 HEURES D'INSERTION AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DE CREATIV'. UN POTENTIEL DE 9 000 HEURES D'INSERTION A ÉTÉ IDENTIFIÉ SUR DIFFÉRENTS MARCHÉS. L'AMBITION SNCF EST DE DOUBLER, VOIRE TRIPLER, LE VOLUME D'ACHAT SOLIDAIRE DANS SES CONTRATS ET DE TRAVAILLER EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES FACILITATEURS ET PLUS PARTICULIÈREMENT AVEC CRÉATIV'.

CREATIV', le cluster emploi-compétences de Dijon métropole

DEPUIS 2017, LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EST DEVENUE CREATIV', UNE DÉNOMINATION QUI TRADUIT LA NATURE PROFONDÉMENT COLLABORATIVE D'UNE STRUCTURE AU SEIN DE LAQUELLE SES MEMBRES ET LEURS PARTENAIRES SE RETROUVENT POUR CONSTRUIRE LES POLITIQUES DE L'EMPLOI DE DEMAIN :

- ARTICULÉES AUTOUR DES BESOINS EN COMPÉTENCES DU TERRITOIRE ET DE SES ENTREPRISES,
- RÉSOLUMENT INSCRITES DANS UNE LOGIQUE DE RECHERCHE-ACTION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL,
- VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX EMPLOIS DU TERRITOIRES,
- DANS UNE LOGIQUE D'ANTICIPATION DES BESOINS RH DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE,
- À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DU BASSIN DIJONNAIS, ÉCHELLE ADAPTÉE AUX FLUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL LOCAL,
- ANCRÉES DANS UNE LOGIQUE D'INNOVATION PERMANENTE POUR ADAPTER L'ACTION PUBLIQUE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES,
- ET TOUJOURS AU SERVICE DES VALEURS FORTES PLAÇANT LES PERSONNES ET LA SÉCURISATION DE LEURS PARCOURS PROFESSIONNELS AU CŒUR DES INTERVENTIONS.

L'OFFRE DE SERVICES DE CREATIV' SE DÉCLINE EN 6 AXES :

- LA MISE EN ŒUVRE ET L'ANIMATION D'UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ SUR LES QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE DE DIJON (GRÉSILLES ET FONTAINE D'OUCHE),
- UN TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT EN DIRECTION DES PUBLICS LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE DIJON MÉTROPOLE,
- UN TRAVAIL D'APPUI CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMANDITAIRES PUBLICS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES,
- LA DÉFINITION ET L'ANIMATION D'UN VOLET EMPLOI/COMPÉTENCES EN APPUI À LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR ANALYSER/ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES, DÉVELOPPER UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS,
- LE PORTAGE ET L'ANIMATION D'UN CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS SUR LA THÉMATIQUE « ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME »,
- L'IMPULSION, L'ANIMATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE TOUTE ACTION COMPLÉMENTAIRE AU DROIT COMMUN ET INNOVANTE CONCOURANT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DU TERRITOIRE ET DES HABITANTS DES QPV EN PARTICULIER MAIS AUSSI À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES RH DES ENTREPRISES.

L'ENSEMBLE DE CES INTERVENTIONS ET CE POSITIONNEMENT COMME LIEU-RESSOURCE DÉCLOISONNÉ DISPOSANT D'UNE FORTE CAPACITÉ D'INGÉNIERIE CONFÈRENT À CREATIV' UNE MISSION DE MISE EN RÉSEAU ET D'ANIMATION DU RÉSEAU D'ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS INTERVENANT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN LIEN AVEC LES ACTIONS CONDUITES.

IL POSITIONNE CREATIV' COMME UNE FONCTION DE R&D DES POLITIQUES TERRITORIALES DE L'EMPLOI AUX SERVICES DES ACTEURS TERRITORIAUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI, ADOSSÉE À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES INTERCOMMUNALITÉS DU BASSIN DIJONNAIS.

Les clauses d'insertion en chiffres

DEPUIS 2004

2 575 SALARIÉS
ONT RÉALISÉ

2 306 403 HEURES
D'INSERTION

SUR 716 OPÉRATIONS

DE 55 DONNEURS D'ORDRE,

645 EMBAUCHES
(CDI, CDD DE + DE 6 MOIS).

EN 2017

728 SALARIÉS
ONT RÉALISÉ

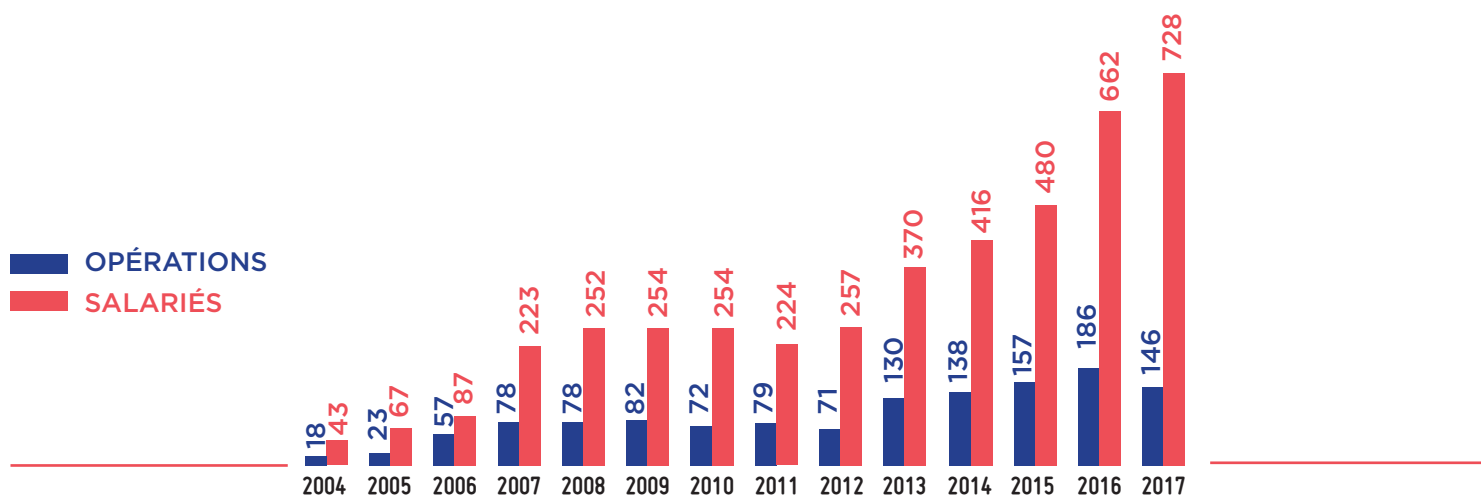
352 845 HEURES
D'INSERTION

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE

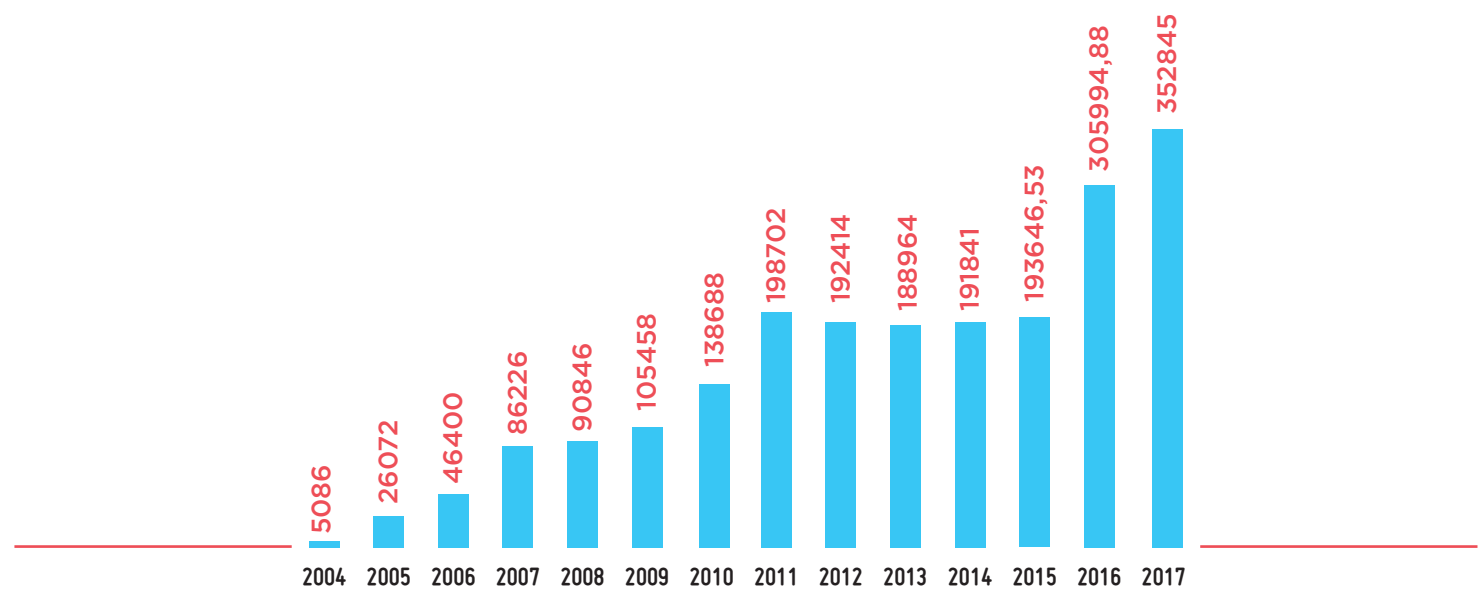
135 ENTREPRISES

SUR 146 OPÉRATIONS

ET 29 DONNEURS D'ORDRE.



Évolution du nombre d'opérations et de salariés



Évolution du nombre d'heures d'insertion réalisées

Les dates clés du dispositif

2003

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT
INSERTION-EMPLOI PAR DIJON MÉTROPOLE

2010

SIGNATURE DE LA CHARTE DE PARTENARIAT POUR L'EMPLOI
ET LA FORMATION DANS LE CADRE
DU CHANTIER DU TRAMWAY

2012

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE GIP MDEF PLIE, LES BAILLEURS SOCIAUX,
LA SEMAAD ET LA SPLAAD,
POUR SYSTÉMATISER LE RECOURS
À LA CLAUSE D'INSERTION SUR LES OPÉRATIONS
HORS ANRU DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

2013

SIGNATURE DE LA NOUVELLE CHARTE
D'ENGAGEMENT INSERTION-EMPLOI

2017

SIGNATURE D'UNE CONVENTION
DE PARTENARIAT AVEC LA SNCF :
DÉVELOPPER LES ACHATS SOCIO-RESPONSABLES
DANS LES MARCHÉS DES SERVICES
DE SNCF RÉSEAU ET MOBILITÉS

Contacts presse

DIJON MÉTROPOLE

GUILLAUME VARINOT
GVARINOT@METROPOLE-DIJON.FR
07 62 41 39 18



CREATIV'

FABRICE REY
FREY@CREATIV21.FR
03 80 73 06 26



SNCF RÉSEAU ET MOBILITÉS

LAÏLA DEVAUD
EXT.ABC.LAILA.DEVAUD@RESEAU.SNCF.FR
01 71 32 30 93

AVEC LE SOUTIEN DE



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

